

René Lew,  
les 14-23 juillet 2014,  
commentaire du livre de John Langshaw Austin,  
*Quand dire c'est faire*, trad. fse Seuil.

## Schématisme ou acte psychanalytiques

### Positions III : (27) « Comment faire des choses avec des mots »

Austin est mort tôt (en 1960), sans avoir écrit de livre. L'ouvrage intitulé *How to do things with words* est un recueil de conférences prononcées en juillet 1955 à l'Université de Harvard.

Dans ces conférences, Austin prend en considération (je ne dirai justement pas : prend pour *objet* de discours) le discours lui-même, au sens standard valant entre propos tenu et schématisme de sa mise en place, et plus exactement « l'acte de parole », comme je préfère traduire *speech act*.<sup>1</sup> Car, à fonder les développements du langage sur cet acte de parole, et puisque je le considère comme récursif, je défends — contre Austin — l'idée que ces développements (je les entends en termes d'énoncés) sont infinis, du moins pour la valeur signifiante de ces énoncés et de là pour leurs effets de signifié (significations, sens et positions subjectives), tous pluriels. Dans la confection véritable de ces effets, c'est de ce qui implique telle réalité ou telles autres (car les réalités sont elles-mêmes pour moi plurielles) qu'il s'agit et donc de leur confection modale dont dépend le sujet pour son existence. L'accent est ainsi mis à juste titre sur l'énonciation (*utterance*) plus que sur les énoncés (*statements*). Mais l'énonciation n'est pas la profération. De même la parole, comme je l'entends, n'est pas l'émission prononcée du discours, mais une relation d'échange. Cela nous renvoie à la vérité de Lacan, celle qui parle et qui parle en disant Je, bien distincte des vérités classiques (adéquation, cohérence) ou non (accointance, fictivité).

Tout acte de parole — dès l'interjection<sup>2</sup>, voire le juron supposé réflexe — produit un réel neuf et — c'est le propos de la vérité — intervient *via* l'échange (même réduit à une volonté de communiquer) dans l'ordre des choses pour les modifier, en déplaçant les protagonistes de cet échange (les interlocuteurs) des postes qu'ils occupent dans la réalité, une réalité toute signifiée. C'est bien là la valeur *illocutoire* de la parole : interférer avec et dans le réel pour le modifier. Voilà ce qu'est *faire* par la parole, y compris à réduire ce « faire » à faire

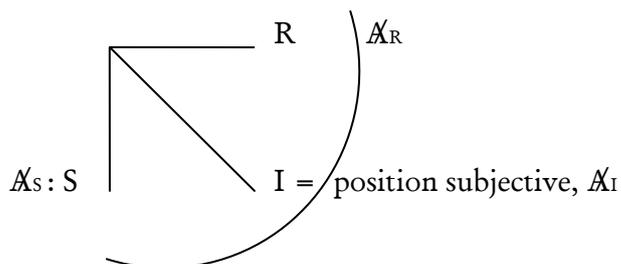
---

<sup>1</sup> Cf. R.L., *Die Sprache, lalangue, la parole et le langage*, Lysimaque, à paraître.

<sup>2</sup> R.L., « La parole comme acte », voir le chapitre précédent.

des choses et même à restreindre « parler » sur prononcer des mots (organisés en phrases ou non).

Des énonciations performatives (des performatifs) font acte par elles-mêmes (parier, se marier, baptiser, choisit le traducteur d'Austin). Cela paraît aujourd'hui évident. Mais je dirai plus avant que c'est toute énonciation qui, par sa fonction illocutoire, fait acte, pour le moins et de positionner le sujet dans la structure d'échange (où sa specularisation le fait s'équivaloir dans leurs extensions — non sans distorsion, *Entstellung*, avec l'effet de signifié — à l'Autre)



et de lui assurer une existence dialectisée (et non simplement identifiée) avec celle de l'Autre (alors de son point de vue de sujet de l'énonciation). Cette dialectique asphérique (à la fois identifiante et distinguante), Lacan la marque du poinçon : ( $\mathcal{S} \diamond \mathcal{A}$ ) qu'il écrit comme ( $\mathcal{S} \diamond D$ ) quant à la pulsion et ( $\mathcal{S} \diamond a$ ) quant au fantasme. Pour moi l'acte est d'abord (ou essentiellement) un acte d'existence du sujet, après quoi l'Autre n'est concerné que par cette « part » de l'acte qui le vise proprement (parier, se marier, baptiser... pour en maintenir les mêmes exemples, afin d'en fixer les idées).

Mais toute énonciation prend un côté votif qui s'avère ne pas être réalisé à tout coup, surtout si l'Autre ne joue pas le jeu et ne s'y prête pas (ne parie pas, ne se marie pas, se fait appeler autrement que par le nom qu'on a essayé de lui allouer...). Ce n'est pas qu'une question de contexte et de réceptivité comme y insiste Austin, mais de lien d'échange tel que cet Autre ne saurait ne pas y jouer un rôle aussi déterminant, mais toujours du point de vue du sujet, j'y insiste, car il n'y a d'Autre que ce de ce point de vue de sujet.

L'acte appelle, non à la vérification de *sa* vérité (une vérité qu'il implique dans ses prémisses, ses attendus, voire ses commémoratifs..., pourquoi pas ?), mais à des choix divers qui vont au-delà de ce en quoi il consiste (si du moins on réussit à le cerner). Ces choix sont modaux. C'est dire que l'acte ouvre à ses divers modes d'exercice, mais aussi à divers modes d'interprétation sur ce qu'il met en place de rhétorique (ou ce qu'il soutient de rhétorique) comme vraisemblable. Le performatif, en ce qu'il est *censé* faire acte<sup>3</sup>, appelle de même à son interprétation non seulement à partir du résultat de l'acte, mais aussi à partir du type d'acte, de la qualité de sa réalisation, effective ou non (et dans ce dernier cas le performatif n'a pas été opératoire), réalisation qui se voudrait accessible quant à ses motifs ou trompeuse, etc. La structure trompeuse possible du performatif apparaît bien dans le symptôme dont on peut dire qu'il est toujours fondé d'un *proton pseudos* par le fait du déplacement, non tant d'appréciation

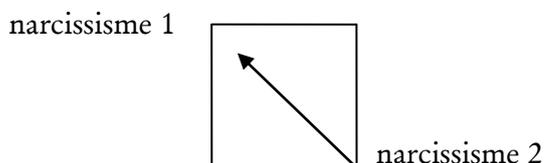
<sup>3</sup> « Être censé » spécifie l'hypothétique dont il sera question peu après.

des choses ou du performatif en lui-même, mais souvent d'un déplacement des motifs du performatif, de son style, de l'attente qu'il occasionne, etc., à quoi cette position actée du sujet correspond.

Bien sûr il peut toujours y avoir une erreur sur le sens de l'acte, ses conditions de réalisation, etc., une erreur qui se répercuterait sur l'appréciation du performatif. À tout coup, dirai-je, c'est le désir préluant à l'énonciation qui compte : mal exprimé, mal apprécié du sujet lui-même, mal entendu pour beaucoup, ne tenant pas compte du contexte... L'appellation d'« échecs » (de non-réussite : *infelicities*) convient sûrement ici. Qu'on pense *a contrario* à ce symptôme (pas uniquement obsessionnel) qu'est chez Freud « échouer sur le succès » (« *am Erfolgscheitern* »<sup>4</sup>).

De toute façon, le rapport à l'Autre (qui n'est pas uniquement autrui) est déterminant de cette position du sujet dans des circonstances et selon des visées variables.

Si je dis qu'il y a du performatif dans toute énonciation (y compris celles se voulant constatives)<sup>5</sup>, c'est que les déictiques de l'intension qui y conduisent sont eux-mêmes performatifs. Ils « performant » (c'est le cas de le dire, à propos du *per* au sens de « perlaboration », *Durcharbeitung* chez Freud), ils performant l'échange, c'est-à-dire l'interlocution. Cela signifie « entre » : à la fois le passage d'une chose à l'autre et la situation intermédiaire entre elles. C'est qu'il n'y a d'acte que singulier et assorti du Je, comme l'est la vérité de la parole (celle qui parle en disant Je et s'avère ainsi toujours déictique). Sous cet angle imprédictif qui conduit du performatif de l'acte au constatif de l'objet, le performatif est discordantiel. Il renvoie à ce fond de position narcissique (primordiale) du sujet, distincte de la position discursive elle-même dans laquelle le sujet prend place selon un narcissisme spéculaire (alors secondaire).



Le sujet est ainsi affecté (l'affect étant discord, pour Lacan maintenant le choix freudien de l'*Affektbetrag*, de la cotation objectale à quoi mène l'affect, l'angoisse au premier chef), le sujet est affecté non tant par les choses (ce qu'il reçoit) que par ce qu'il fait. C'est dans l'acte, et d'abord dans l'acte de la parole, que le sujet est affecté (affecté de lui-même, car il métaphorise la fonction en intension qu'est la fonction Père, laquelle se transcrit en affect par la représentance pulsionnelle) ; il affecte ainsi le Père et s'en trouve asphériquement affecté par le biais du Nom par quoi il métaphorise cette fonction.

L'intérêt de ce que souligne Austin à propos du performatif « primaire » (*i. e.* non explicitement opératoire), puisqu'il ne s'agit plus ici, comme avec le constatif, de décrire ou d'affirmer, est plutôt de « manifester comment l'acte que j'accomplis en ce moment doit être

<sup>4</sup> S. Freud, *G. W.* XVI, p. 252.

<sup>5</sup> Dans sa 11ème conférence, Austin lui-même implique de l'illocution dans le constatif.

reçu ou compris » (selon Gilles Lane, le traducteur, p. 27). J'en ferai une affaire d'argumentation, opérant au sein d'une rhétorique où l'acte de probation et celui d'approbation sont en continuité. Cela renvoie à cette assise commune aux interlocuteurs, nécessaire à toute rhétorique et que l'orateur est tenu de mettre en place pour obtenir l'approbation de l'auditeur. Cette base est l'hypothèse minimale de l'échange. Aucun accord ne peut en effet se réaliser (ni compréhension ni admission) sans cette base commune d'hypothèse. En cela le performatif se fonde lui-même, comme tout acte, de récursivité. Cette *valeur* de l'énonciation fonde aussi le signifiant et la position du sujet de l'énonciation dans l'énoncé, laquelle lui est concomitante, non sans effet quelque peu disparate de signification. Mais ce faisant cette valeur objectalise l'intension de l'hypothétique basal et en matérialise l'hypothèse.

Le moment venu nous envisagerons la pathologie de la constitution de l'acte en lui-même (c'est d'abord la 4<sup>ème</sup> conférence d'Austin) et celle que l'acte peut susciter du fait même de sa constitution d'acte. Dans mes termes : puisque la récursivité implique imprédictivement la prédicativité, elle implique tout autant ce que la prédicativité entraîne en elle-même de symptôme.

Le fond de la question est ainsi de savoir — par exemple dans les termes de Lacan — ce qu'est produire une *vérité*, ou ne serait-ce qu'en faire état. Car la question du véridique se pose toujours au travers des praticables de la parole que sont les énoncés, la position du sujet dans son (?) discours et, plus profondément, l'organisation de la langue que le sujet s'est constituée. Ces praticables je les appelle de longtemps *falsidiques*, en infléchissant un vocable de Quine.

Pour ma part, je prends l'illocution comme discordantielle ; c'est en quoi elle implique tout autant une positivité (dans l'affirmation) qu'une négativité (dans la négation). Cette discordance en est même dialectiquement constituée, ce qui lui permet aussi de passer outre toute indifférenciation donnée, comme chez Freud, comme de départ ou même constituée chemin faisant.

Sous ces divers angles, la question de l'« objectif » des actes d'illocution, de perlocution, ou d'affirmation supposée simple<sup>6</sup>, est essentielle. Mais plutôt que de parler d'objectif, je préfère parler d'*objet*, au sens où l'acte illocutoire produit son (?) objet. La construction des objets est en effet un acte du sujet, qu'il peut faire valoir (c'est le mot propre) en l'impliquant dans la construction d'un objet (sphérique, prédicatif..., s'il est considéré en lui-même — ce qui, à mon sens, n'a pas lieu d'être). La vérité devient une question de convenance (*what is proper*), non au sens banal de l'arbitraire (non plus saussurien), mais au sens fort de ce qui convient à Dieu (par exemple c'est la mort de Dieu lui-même, au travers de la Personne du Fils, qui convint le mieux pour racheter le Péché originel commis envers Dieu). Et je parle de Dieu, car ce mode sujet est le cache-misère de la difficulté à spécifier l'acte de parole sous la forme du Verbe engendrant.

Dans cet ensemble on peut suivre Austin, disons selon une courbe de Gauss, où locution(s) et illocution(s) saisissables comme telles ne sont que les extrêmes de leur enchevêtrement en fait toujours présent, sauf rares moments précisément « extrêmes ».

Ici je voudrais aussi suivre Freud, et le rappeler, à considérer que ce ne sont pas tant *affirmations* (assertions) et *performatifs* qu'on aurait à considérer dans leur opposition, mais (derrière toute affirmation) la négation implique une production d'acte qui lui est propre du fait

---

<sup>6</sup> Derrière ce terme d'« affirmation » (*statement*), mieux vaut entendre « assertion » au sens d'un énoncé et positif et établi. Cf. *infra*.

de son renvoi à ce que Freud pointe comme affectif (et non intellectuel) en lien avec la représentance pulsionnelle.<sup>7</sup>

En l'occurrence je soutiens que c'est moins d'une affirmation de vérité qu'il s'agit dans l'illocution de toute parole que d'une affirmation d'existence. Plus exactement, c'est de faire reconnaître cette existence par l'Autre, qui justifie la structure illocutoire de toute énonciation, et, quant à l'Autre, de faire plus précisément reconnaître l'existence du locuteur par l'interlocuteur — et ce à tour de rôle, non sans avancée à chaque tour moebien ouvert en hélice.

\*

Reprenons ces questions au travers du détail de certaines.

### *1ère conférence*

La référence réitérée à Kant me renvoie au synthétique *a priori*, c'est-à-dire à ce qu'une énonciation peut avoir d'hypothétique. C'est dire qu'il ne peut y avoir de jugement synthétique *a priori* sans un engagement du sujet. Autrement dit encore, un tel engagement correspond à souscrire intimement à ce que propose (prononce, défend,...) le performatif. Il n'y a d'acte de ma part que si je souscris à ce qu'il implique comme conséquences et par lui-même directement. Cela revient aussi à faire passer (*entstellen*) sur l'extérieur ce qui correspond à une position interne, soit à ponctuer ce qui prévaut narcissiquement, mais cette fois en concernant par là l'objet.

### *2ème conférence*

Plutôt que de parler d'« affirmation » pour traduire *statement*, je préfère parler d'énoncé, sur quoi se prononcer comme vrai ou faux. L'énonciation, comme acte verbal, implique l'énoncé mais ne s'y réduit pas. Il s'agit d'abord de la façon dont le sujet se positionne en parlant, à propos de ce qu'il dit.

Comme l'acte, le performatif est une fonction et, produisant *explicitement* (si l'on peut dire d'une telle façon générale) son objet, il est imprédictif en tant que fonction en exercice (c'est bien dire : en tant qu'acte lui-même). Aussi Austin en vient-il à caractériser les échecs de l'acte (son côté « malheureux », *infelicities*). Nous sommes là au plus proche du jugement de Lacan sur la passe à l'École freudienne de Paris. Cette question du ratage est proprement celle de l'*Entstellung* qui, à la fois, permet un tel passage fonctionnel et en porte le ratage dans sa production d'un objet.

Une parenthèse d'Austin (trad. Seuil, p. 51 : « Bref l'algèbre du mariage suit celle de Boole. ») m'amène à rappeler ce qu'il en est pour moi de l'algèbre de Boole.<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> Sur l'énonciation, on pourra lire entre autres : Catherine Kerbrat-Orechionni, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 1980.

<sup>8</sup> R.L., « Sur l'écriture des 256 connecteurs ternaires », 2013.

Un travail est à faire, ici, sur les échecs des performatifs et leurs raisons, mais dans les termes de la psychanalyse.

Si l'on désigne quelque ratage de la passe de la façon dont Austin le fait pour des énonciations — et je rappelle que, selon moi, la passe vise à restituer aux objets produits (je le dis là encore au pluriel) en fin de cure leur qualité initiale toute fonctionnelle, soit la désignation par quoi l'intension fonctionnelle elle aussi se manifeste extrinsèquement —, cela donne :

- (1) des adresses ratées (*misinvocations*)
- (2) des mises en pratique ratées (*misapplications*),
- (3) des réalisations ratées (*misexecutions*).

(Pour Austin les situations (2) et (3) composent d'une autre façon (1).)<sup>9</sup> Je dirai pour ma part qu'une passe est ratée quand le passant n'est pas en mesure d'y jouer son rôle (1), soit parce qu'il ne serait pas encore *dans* la passe (3), soit parce que l'organisation du protocole de passe ne l'y autorise pas (jury mal intentionné, passeurs inappropriés, entre autres multiples exemples (2)). Aussi Austin en vient-il à distinguer dans les ratages, cette fois au niveau propre de l'acte, des actes indus — voire interdits ou rendus impossibles par le contexte nécessaire à leur réalisation —, des actes viciés dans leur exécution, voire des actes vides qui en resteraient à leur statut purement verbal (des « actes » trompeurs). Si le dernier cas est pervers, les autres mettent le sujet dans une position pathologique soit du fait de l'Autre (*Versagung* de Freud, frustration, dit-on), soit du fait du sujet lui-même (*Verzicht*, renoncement pas toujours situé en préalable).

Cependant, chez Freud précisément, la question du ratage se donne comme « acte manqué » (*Vergreifen*). Auquel cas, c'est le ratage lui-même qui s'avère réussi. Ou, à l'envers, c'est de nouveau la question d'échouer sur le succès.

Austin insiste donc sur la raison par trop convenue de l'acte, laquelle vient à la base de l'échec. La question se double de celle de la prononciation des paroles elles-mêmes convenues pour venir certifier l'acte<sup>10</sup>, celles-ci pouvant être simplement omises. À l'extrême, il suffit de penser à ce qu'on appelle juridiquement en France un « procès verbal » de contravention — par exemple pour une contravention au stationnement d'un véhicule sur la voie publique.

L'intérêt de ces tableaux de ratages est de voir en quoi ils s'appliquent aussi aux performatifs. Une méprise (c'est la traduction directe du *Vergreifen* de Freud) est à la base de tout acte manqué dans l'usage d'un performatif ; soit elle concerne le sujet, soit l'Autre qui le reçoit et les circonstances de l'acte, soit l'acte lui-même, bien sûr.

Sur la question de l'« accomplissement » (*performance*) de l'acte, il conviendrait en psychanalyse de reprendre ce que Freud peut dire de sa *Wirklichkeit* (réalisation effective, opérativité, disait même Lacan). À quel moment une énonciation ne se contente pas d'annoncer (désigner, nommer...) un acte, mais le réalise-t-elle par elle-même ? C'est toute la question de la passe. J'en souligne qu'au départ, à mon avis, l'acte concerne l'objet à déconstruire dans le même temps que cette déconstruction va de pair (asphériquement) avec la construction d'une autre extension fonctionnelle.

Je n'insiste pas plus sur les autres échecs des performatifs (mauvaise foi, incompréhension, etc.) que pointe Austin pour les laisser de côté.

---

<sup>9</sup> Je réduis ici les types de différenciations d'Austin (p. 51).

<sup>10</sup> Ainsi les sacrements catholiques nécessitent-ils les paroles sacramentelles.

### 3ème conférence

L'énonciation va de pair — comme, à mon sens, toujours performative — avec le malentendu et du coup, tout autant, le ratage de l'échange nécessaire à la parole. Lacan en fait ce qui ne s'accorde pas, ne tombe pas pile, la *dustuchia*. Ce désaccord, d'abord avec soi-même, conduit à la dysharmonie, la mauvaise humeur de Freud s'appêtant à rejoindre Athènes sinon Corfou. Il implique aussi la discordance sans laquelle la parole n'est rien et sans laquelle elle ne saurait concerner le sujet dans son existence. Nous sommes là dans ce que j'appelle « échelle » de négations aux premiers niveaux positifs comme *Bejahung* primaire et affirmation proprement dite. Tout cela Austin (avec sa visée propre) le passe en revue (p. 57-58). Y compris lorsqu'il est question de reconnaître les conditions de l'échange et la déhiscence qui en participe. C'est là strictement l'*Anerkennung* de la menace de castration de Freud. Qui plus est, l'échec du performatif peut être celui de l'Autre lui-même (*Versagung*) ou du sujet (*Verzicht*) qui s'en trouve responsable à ne pas participer de cet échange.

De toute façon les conditions, les circonstances, l'échange, les interlocuteurs d'un performatif s'imposent. Le sujet du performatif est pour Austin un « commandant » ou, de toute façon, une autorité. C'est souligner ce qu'un performatif a de déontique. L'éthique de l'acte psychanalytique en dépend.

La non-participation de l'interlocuteur est une fonction d'échec (d'insuccès) du performatif. De là l'inconscient (tributaire du refoulement proprement dit et non du refoulement primordial) est facteur d'insuccès. C'est un jeu de parole, de Wittgenstein à Hintikka. Aussi Lacan est proche d'une certaine conclusion à soutenir que *l'insu que sait de l'Une-bévue s'aile à mourre*. L'amour est un jeu de langage fondé narcissiquement (quant à la *Verliebtheit*, l'énamoration) sur *l'insu que sait* le performatif.

Pour que la parole soit interlocution, il est nécessaire que chaque interlocuteur *entre dans le jeu* de l'autre. Hors du jeu des conventions, la nomination ne s'impose pas. Personne n'est ainsi « forcé » par une performance, s'il n'est prêt à l'accepter.

### 4ème conférence

Insincérité et mensonges contreviennent à ce qu'Austin appelle la « procédure » d'énonciation performative. Mais il reste dans le domaine de la conscience sans tenir compte de la distorsion (*Entstellung, proton pseudos*) propre au symptôme.

Dans la cure psychanalytique, l'intervention de l'analyste (jusqu'à l'interprétation, voire jusqu'à ce que Freud nomme « constructions ») doit être sincère, sans cela son acte est nul et non avenu (comme dit Austin), *i. e.* forclos. C'est un autre réel qui s'ensuit alors. Autre chose est que l'analyste adhère à ce qu'il dit, bien que ce ne soit pas « juste ». Ce ne peut être aussi grave, souligne Freud — simplement cela n'aura pas les effets attendus. De fait l'acte sera annulé. Encore faut-il que cette erreur ne soit pas répétée ou répétitive (« Le lion ne saute qu'une seule fois », dit Freud<sup>11</sup>). Ici il faudrait être pointilleux pour reprendre les exemples d'Austin pas à pas et les comparer à la situation psychanalytique — mais cela dépasserait le cadre de ce chapitre. Aussi je m'en passerai.

---

<sup>11</sup> S. Freud, « L'analyse finie et indéfinie », *G. W.* XVI, p. 62.

Ce type d'erreur est assez proche de ce que dit Freud — mais de manière équivoque —, quand le juge d'instruction désigne un « faux coupable » : il est difficile de savoir si le prévenu est innocent ou s'il est coupable d'autre chose.

Dans tous ces cas où l'énonciation performative est « malheureuse » (comme dit Austin, ici p. 73), l'acte n'opère pas : il est « seulement prétendu, ou purement verbal, etc. » C'est-à-dire que nous en restons à la première intension (passée intention) de la fonction énonciative :

(f. en intension → (f. en intension → f. en extension)),

(nomination → (opération → objet)),

où seule la désignation joue — sans faire acte. La vérité s'inscrit ici du côté de l'objet (adéquation, cohérence, accointance, voire fiction)), mais encore faut-il que (puisque'on parle de « procédure » d'énonciation) de cette nomination procède l'opération illocutoire elle-même. Ce n'est pas le vrai ou le faux de l'assertion qui domine, mais la véridicité de l'énonciation, renvoyant toute fausseté du côté des modes d'objet.

Ce n'est pas la factualité de l'énoncé éventuellement inclus dans l'énonciation qui compte alors, mais la performance de cette dernière. Les exemples d'Austin en viennent alors à utiliser des quantificateurs qui mettent en évidence certaines contradictions incluses (p. 75). Ainsi une présupposition (voir la *Voraussetzung* de Kant) implique l'absence de contradiction au sein de l'hypothèse que le performatif recèle comme au travers de ce qui s'ensuit. Car il ne saurait être question d'un performatif dont l'acte tienne en impliquant une contradiction (si l'on disait — mais je force l'exemple — « je vous conseille d'aller à droite et (en même temps) à gauche »). Tout au plus, c'est l'équivoque qui domine. Et Lacan ne se fait faute d'indiquer qu'en plus d'être preste l'interprétation, comme mi-dire, doit être équivoque pour laisser une part du choix rhétorique à l'analysant.

Ici, comme y vient Austin (p. 76), le choix se présente entre logique classique et logiques hétérogènes (comme je dis). La modalisation, par exemple, participe de l'équivoque (« je crois que... », « il est possible que... »).

### 5ème conférence

La question est donc celle de la proximité entre l'assertion (l'énoncé) et l'énonciation qui (sauf réduction à une interjection, comme on l'a vu au chapitre précédent) nécessite une phrase.

Dans cet ensemble il faut faire intervenir le sous-entendu, la position subjective, l'indicateur égocentrique, la spécification du champ intensionnel, etc., toutes inflexions — avec les modalités — que Quine préfère laisser de côté.

Je ne reviens pas sur les conditions nécessaires à ce qu'une énonciation performative soit « heureuse » (*i. e.* aboutie) Elles correspondent à ce que Lacan appelle le bon-heur (l'inverse de la *dustuchia*) : que le performatif tombe juste et « entraîne » effectivement les conséquences d'acte attendues (mais pas au sens de l'implication matérielle entre deux faits).

De toute façon des performatifs peuvent être introduits par des constatifs et inversement. C'est dire que la frontière n'est pas étanche entre eux et c'est pourquoi — puisqu'aucun énoncé (comme tel, c'est-à-dire distinct d'une *lexis* sur laquelle on ne s'est pas encore prononcé) ne se passe d'énonciation et que celle-ci ne va pas sans échapper dans les

énoncés qu'elle produit — je considère que toute énonciation est performative. Elle fait acte d'induire un énoncé.

Et, si la performance n'apparaît pas toujours, c'est qu'elle peut être uniquement implicite tenant à une phrase morphologiquement simplement assertive. Et c'est bien parce que l'énonciation échappe dans l'énoncé.

L'interrogation d'Austin sur l'indicatif présent (p. 81 *sqq.*) se résout pour moi dans l'intension fonctionnelle du performatif. Cette intension est bien marquée par le présent (statif et duratif, passant du discret au continu) de l'instance de parole, un présent distinct des temps, présent compris, des énoncés. Benveniste y insiste, je ne cesse de m'y référer.<sup>12</sup> Et l'intension échappe dans les extensions qu'elle induit. J'appellerai ainsi ce qu'Austin note et souligne comme le fait que « quelque chose, *au moment même de l'énonciation, est effectué par la personne qui énonce* » (p. 84) l'acte inhérent à l'énonciation.

L'acte n'est ainsi assuré que par le retour énonciatif sur lui : « Je passe le Rubicon ». Bien plus, c'est de signifiante qu'il s'agit là, de signifiante dans son rapport à un réel qu'elle implique, en ce que tout signifiant est tributaire du performatif ( $S_1 \rightarrow S_2$ ), dont il est le second tour que la signifiante nécessitait pour l'impliquer comme signifiant.

## 6ème conférence

De là l'assymétrie dont parle Austin (p. 89) et son désir de simplifier la grammaire en raccordant toute performance implicite à un performatif plus simple et cette fois explicite.

Un performatif reprend en fait toute énonciation en un discours indirect ou faisant ressortir l'énonciation implicite de tout énoncé.

Dans l'hypothèse de performatifs primitifs (hypothèse correspondant à l'idée de langues primitives et réduites en syntaxe — s'appuyant sur Jespersen, p. 92), Austin fait pencher le performatif vers l'objet, « Taureau » ou « Tonnerre », et non plus vers le sujet. Aussi l'énonciation n'est-elle pas alors explicite et l'on ne saurait, telle quelle, la traduire en termes d'information, d'avertissement, de prédiction, etc. Cela me rappelle le *Gavagai* de Quine<sup>13</sup>, qui, pour le moins, signifierait « lapin » avec une acception minimum : « Tiens, il y a de la lapinité qui passe ». Mais cette équivocité subsiste de toute façon, y compris à vouloir cerner de la façon assertorique la plus étroite le propos informatif. Ce qui m'importe, quoi qu'il en soit, c'est que, explicitement ou non, il n'y a pas de performatif sans sujet et que c'est plus la position du sujet qui compte que l'objectivité de l'indication.

La question suit de ce que serait une « affirmation “ pure ” » (p. 93). Ce n'est pas sans correspondance avec la question de Lacan, dont j'ai déjà traité<sup>14</sup>, quant à savoir s'il peut y avoir « dire direct ».

À lire la suite de l'analyse d'Austin sans insister sur des aspects notables du performatif (mode du verbe, ton de la voix, rythme<sup>15</sup>, insistance, adverbes, particules de relation,

---

<sup>12</sup> É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Gallimard, 1971, p. 67 *sqq.*

<sup>13</sup> W. V. O. Quine, *Le mot et la chose*, trad. fse Flammarion.

<sup>14</sup> R.L., *Positions* (I), Lysimaque, à paraître.

<sup>15</sup> Et encore Meschonnic a largement souligné l'importance du rythme dans l'existence du sujet, et cela se joue aussi dans l'évolution de l'autisme infantile.

phénomènes d'accompagnement, circonstances...), il m'apparaît (tout en m'interrogeant sur les choix du traducteur) que chacun a sa propre langue intime et que personne ne peut strictement échanger — surtout à ce « niveau » performatif — en prenant l'acception d'autrui pour sienne. Chacun a sa propre sensibilité de la langue. Et les gradations performatives que propose Austin ne correspondent pas nécessairement à la manière de vibrer, dirai-je d'un mauvais terme, aux diverses résonances que tel performatif peut exprimer. C'est bien pourquoi j'insiste sur le rapport narcissique que le performatif met en place en faveur de l'acte qu'il sous-tend.

### 7ème conférence

La septième conférence développe ces distinctions. Elle pose surtout la question de savoir « en quel sens [ramenant selon moi, à la suite de Frege, au sujet] faisons-nous quelque chose *par* le fait de dire quelque chose » (p. 107).

Je ne distinguerai pas moi non plus entre les hommes d'action et les hommes de discours — car l'on voit bien de Rosenberg à Hitler qu'il n'y a pas de différence. C'est même sensible actuellement lors de la préparation larvée de coups d'État en Amérique latine, préparés par une rhétorique savamment entretenue.<sup>16</sup>

L'acte de parole implique de lui associer ses multiples « facettes » : phonique (articulée et audible), phatique et phémique (énonciative), rhétique (rhématique, dirai-je plutôt) et même thétique (voir p. 108).

### 8ème conférence

Pour moi le côté phonique (production de sons) importe moins que le côté phatique (le mode d'élaboration de l'énonciation) et surtout que le côté rhématique qui implique le sujet dans cette élaboration et lui donne en retour existence. C'est qu'il n'y a de signifiante qu'en définitive sous-tendue d'un sujet qui la métaphorise.

Je n'entre pas dans les détails de différenciation que met en avant Austin — mais il suffit de se rappeler *Douze hommes en colère*<sup>17</sup>, pour voir en quoi un simple mot (« *Guilty* ») est un acte pouvant conduire un homme à la peine capitale. Le français est ici étonnant : j'aurais pu dire « le prévenu ».

### 9ème conférence

Aussi Austin en vient-il à « la nécessité de distinguer les conséquences »,

« mais nous ne disposons, semble-t-il d'aucune classe de mots pour distinguer les actes physiques de leurs conséquences. Tandis que, quant aux actes de dire quelque chose, le vocabulaire qui les désigne paraît destiné à marquer une coupure, à un point donné, entre l'acte (de dire quelque chose) et ses conséquences [...] qui ne sont pas, d'ordinaire, de l'ordre du *dire* » (p. 121).

---

<sup>16</sup> Lire Maurice Lemoine, « Coups d'État en douce », *Le Monde diplomatique*, août 2014, pp. 1 et 16.

<sup>17</sup> Disons : le film de Sidney Lumet avec Henry Fonda.

Ainsi « remuer le doigt » pour demander à quelqu'un de venir ici ou pour presser la détente d'une arme n'a plus le même sens, non plus dans l'énonciation elle-même ni dans son corollaire que serait pourtant un énoncé identique.

### *10ème, 11ème, 12ème conférences*

« [...] nous avons distingué l'acte locutoire (et les actes phonétique, phatique et rhétique, qu'il inclut) qui possède une *signification* ; l'acte illocutoire où le fait de dire a une certaine valeur ; et l'acte perlocutoire, qui est l'obtention de certains effets par la parole » (p. 129).

Toute la question reste en quoi un acte de parole est pleinement un acte — quant à moi je dirai : en dehors de toute classification à quoi Austin s'astreint dans ces trois dernières conférences.

Au total, comme le note Austin (p. 142) dans le cas particulier de l'affirmation putative, la présupposition intervient nécessairement. Je pense même que cela vaut dans tous les cas et que, selon ma propre écriture, la présupposition construit la nomination sur laquelle la fonction fonde l'opération par quoi elle vaut comme acte :

(nomination → (opposition → objet)).

Alors tout acte appelle à sa nomination et toute nomination véritable implique l'acte de produire son objet. De fait « affirmer, c'est exécuter [*perform*] un acte » (p. 143), à tout coup.

Freud va plus loin qui considère que nier est plus qu'affirmer et donc que l'acte qui est là en jeu ne concerne pas que l'objectivité présente, à laquelle se lie ainsi le sujet, mais que ce sujet se transforme aussi par là en abattant son jeu<sup>18</sup> afin d'en découvrir et mettre à plat ses raisons — pour les changer. Nier, c'est déjà accepter, mais pour changer, et c'est là un acte qui donne subsistance (support) avant tout au sujet.

Pourtant Austin ne quitte pas, comme le fait Freud, le domaine de l'objectivité. Avec la (dé)négarion, Freud va bien au-delà, puisque c'est l'inconscient lui-même que pointe ce qu'on peut appeler un performatif négatif. Derrière l'intention consciente, c'est l'intension inconsciente et proprement subjective qui voit le jour et j'aurais tendance à soutenir qu'une négation latente est présente dans tout performatif en ce qu'il est constamment un index du sujet. L'acte alors est cet en-plus qui procède de la négation, en plus de toute affirmation. Une destructivité est ici à l'œuvre et la pulsion de mort participe du performatif. L'acte est là.

---

<sup>18</sup> Voir Wittgenstein, puis Hintikka de nouveau.